## SOIXANTE-CINQUIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ Point 16.2 de l'ordre du jour provisoire

A65/45 21 mai 2012

## Rapport financier et états financiers vérifiés pour la période 1<sup>er</sup> janvier 2010-31 décembre 2011

## Rapport du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif à la Soixante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé

- 1. La seizième réunion du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration s'est tenue à Genève du 16 au 18 mai 2012 sous la présidence du Dr M. O. A. Saíde (Mozambique). 1
- 2. Le Secrétariat a présenté le rapport financier, qui récapitule les recettes, les dépenses, les actifs et les passifs pour l'ensemble des activités administrées par l'OMS, y compris celles entrant dans le cadre du budget programme, et pour le fonds d'affectation spéciale, le fonds d'entreprise et les autres fonds fiduciaires.
- 3. Le Comité a noté qu'aucune réserve n'avait été émise à la suite de la vérification des comptes de l'OMS et que les états financiers de l'exercice 2010-2011 étaient partiellement conformes aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), qui seraient appliquées totalement par l'OMS en 2012.
- 4. Le Secrétariat a présenté les recettes et les dépenses pour l'exercice 2010-2011, qui s'élèvent respectivement à US \$4,847 milliards et US \$4,593 milliards. Les contributions en nature, incluses à la fois dans les recettes et les dépenses, s'élèvent à US \$485 millions. Pour le budget programme, les recettes se sont élevées, en 2010-2011, à 3,844 milliards alors que l'utilisation du budget s'est élevée à US \$3,866 milliards, ce qui a entraîné un léger déficit.
- 5. Les sources de contributions volontaires sont restées stables, 54 % de ces contributions provenant des États Membres. L'annexe du rapport financer fournit des informations détaillées sur les contributions volontaires <sup>2</sup>
- 6. Le Comité a demandé des éclaircissements sur la hausse du niveau des contributions volontaires au cours de l'exercice 2010-2011 par rapport à l'exercice 2008-2009 et sur le niveau élevé des soldes des fonds. Le Secrétariat a expliqué que les contributions volontaires restaient le plus souvent à objet désigné et que seules 10 % d'entre elles étaient des contributions de base ou entièrement souples. En 2010-2011, certains donateurs ont versé des contributions plus élevées pour des activités précises,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour la liste des participants, voir le document A63/44, annexe.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Document A65/29 Add.1.

comme l'éradication de la poliomyélite et les opérations d'urgence. Fin 2011, le solde de clôture pour les contributions volontaires s'établissait à US \$1,483 milliard (US \$1 milliard destinés à des activités à mener au cours de l'exercice 2012-2013 et un solde à reporter de US \$500 millions). Le solde à reporter correspond à des fonds qu'il était initialement prévu d'utiliser en 2010-2011 et qui ne l'ont pas été.

- 7. Le Comité s'est inquiété du fait que des contributions provenant d'autres sources que les États Membres soient à objet désigné, s'est interrogé sur la motivation des donateurs qui versaient ces contributions et a encouragé les États Membres à verser un financement souple.
- 8. Le Comité a noté qu'une provision pour créances douteuses avait été constituée chaque année sur les contributions fixées; en outre, au cours de l'exercice 2010-2011, une provision de US \$10 millions avait été constituée pour couvrir les contributions volontaires à recevoir qui risquaient de ne pas être acquittées.
- 9. En ce qui concerne le niveau de la coopération financière directe, le Comité a noté que celle-ci ne représentait que 12 % des dépenses totales, mais que l'engagement de l'OMS envers les pays était en fait beaucoup plus important car il existait d'autres mécanismes que les transferts et les subventions pour allouer des fonds aux pays, par exemple les services contractuels et les voyages.
- 10. Le Comité s'est inquiété au sujet du passif non financé de US \$792 millions au titre de l'assurance-maladie du personnel. Il s'agit d'un passif à long terme qui dépend de nombreux facteurs, notamment du taux de rentabilité du fonds de l'assurance-maladie du personnel. Malgré une importante exposition au risque, ce passif fait l'objet d'un suivi attentif et il s'agit plus d'un passif futur que d'un passif immédiat.
- 11. Le Comité s'est quelque peu inquiété de l'augmentation des dépenses au titre des voyages pour les activités inscrites au budget programme, qui sont passées de US \$251 millions en 2008-2009 à US \$295 millions en 2010-2011. Le Secrétariat a expliqué que des mesures très strictes avaient été prises en 2011 pour réduire ces dépenses mais qu'on n'en avait constaté l'effet que partiellement au cours de l'exercice. Il est à noter qu'un peu moins de 50 % des dépenses au titre des voyages concernaient le personnel, le reste correspondant aux participants à des réunions de l'OMS et aux conseillers temporaires. Au Siège, les dépenses au titre des voyages ont été ramenées de US \$135 millions en 2008-2009 à US \$130 millions en 2010-2011.
- 12. Le Comité s'est inquiété du fait que des contributions fixées servaient à couvrir les frais administratifs liés à des activités financées par des contributions volontaires et a demandé quelle était l'étendue de cette pratique. Il a noté que l'objectif stratégique 13 était financé à 60 % environ par des contributions fixées et à 40 % par des contributions volontaires alors que le financement global de l'OMS provient à 25 % des contributions fixées et à 75 % des contributions volontaires. Le Comité a souligné que les contributions volontaires devaient couvrir l'ensemble des coûts des activités qu'elles étaient destinées à financer.
- 13. Le Comité s'est dit préoccupé par certains passifs à long terme indiqués dans le rapport financier. Le Secrétariat, lui, a pris note de ces préoccupations et a expliqué que des dispositions avaient été prises pour financer ces passifs à plus long terme (par exemple, les dépenses futures au titre de l'assurance-maladie du personnel) et que ces dispositions étaient régulièrement examinées.

- 14. Le Comité a noté que l'augmentation des dépenses liées aux fournitures, aux marchandises et aux matériels entre les exercices 2008-2009 et 2010-2011 était due à l'inclusion d'importantes contributions en nature, d'une valeur de US \$458 millions, correspondant principalement à des vaccins contre le virus pandémique (H1N1) 2009. Si l'on exclut les contributions en nature, on constate que les dépenses ont globalement baissé par rapport à 2008-2009.
- 15. Le Comité a également noté que les traitements représentaient 46 % des dépenses totales mais 49 % des dépenses au Siège. Il a été suggéré que le Secrétariat devrait envisager des moyens de réduire les dépenses salariales au Siège en transférant des programmes dans des lieux moins onéreux et en externalisant certaines fonctions. Le Secrétariat a fait observer qu'avec la création du Centre mondial de services, une partie non négligeable des fonctions administratives avait été transférée à Kuala Lumpur. Les passifs à long terme du personnel ont également été réduits après un examen stratégique des effectifs nécessaires au Siège.

## RECOMMANDATION À L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

16. Le Comité, au nom du Conseil exécutif, recommande à la Soixante-Cinquième Assemblée d'adopter le projet de résolution suivant :

La Soixante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le Rapport financier et états financiers vérifiés pour la période 1<sup>er</sup> janvier 2010-31 décembre 2011;<sup>1</sup>

Ayant pris note du rapport du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif à la Soixante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé;<sup>2</sup>

ACCEPTE le Rapport financier et états financiers vérifiés du Directeur général pour la période 1<sup>er</sup> janvier 2010-31 décembre 2011.

= = =

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Document A65/29.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Document A65/45.